

L'APDP lance son assistant virtuel IA pour vous renseigner sur la protection des données en Principauté

L'assistant virtuel IA de l'APDP est désormais disponible en bas à droite sur son site Internet. Dénommé Céos, « celui qui pense », en référence au Titan de l'intelligence dans la mythologie grecque, celui-ci peut répondre dans plusieurs langues à vos questions concernant la protection des données personnelles et leur sécurité en Principauté.

Développé sur un environnement dédié, sécurisé, isolé et hébergé en France, Céos ne collecte aucune donnée à caractère personnel. L'adresse IP de l'utilisateur n'est pas collectée. Les conversations sont chiffrées et anonymisées. Ces dernières sont conservées 1 mois pour améliorer le fonctionnement de Céos. Seuls les administrateurs peuvent avoir accès aux conversations anonymisées.

Sa base de données de fonctionnement est constituée pour l'essentiel des informations disponibles sur le site Internet de l'APDP. Vous n'y trouverez donc pas la recette de la tarte au citron !

Notez, toutefois, que Céos évolue régulièrement et que ses réponses sont susceptibles de varier pour une même question.

A cet égard, ses réponses ne sauraient être considérées comme une position officielle de l'APDP ni comme équivalentes à la consultation juridique ou technique réalisée par un représentant de l'APDP.